



L'Association de la Prévention du crime du Nouveau-Brunswick Inc.

Juillet 2021

Volume 4, Numéro 2

Dans ce numéro

- Qu'est-ce qui se passe à l'échelle nationale?
- Qu'est-ce qui se passe à l'échelle provinciale?
- Qu'est-ce qui se passe à l'échelle locale?
- Notice : appel téléphonique
- Soutenir L'Amour ne devrait pas blesser

Qu'est-ce que APCNB?

L'Association de prévention du crime du Nouveau-Brunswick a été constituée en organisation à but non lucratif en octobre 1994. L'APCNB comprend des membres de tous âges et de tous secteurs, notamment des enseignants, des promoteurs de la santé, des dirigeants communautaires, des praticiens du développement social, des policiers, des travailleurs sociaux, des avocats et des agents correctionnels qui défendent et favorisent le développement social et la sécurité personnelle de tous les Néo-Brunswickois.

L'APCNB est membre de la Table ronde sur la criminalité et la sécurité publique du Nouveau-Brunswick, qui appuie la Stratégie provinciale de prévention du crime.

L'APCNB cherche à mobiliser les communautés, à promouvoir des stratégies efficaces de prévention du crime, à encourager la collaboration, à soutenir la prévention du crime par le développement social et à réduire les possibilités de criminalité par la sensibilisation et l'éducation du public.

Contactez-nous



Cpanb-apcnb.com



ipsprevention.jspprevention@gnb.ca



[/cpnb.apcnb](https://www.facebook.com/cpanb.apcnb)



[@cpnb_apcnb](https://twitter.com/cpanb_apcnb)

Qu'est-ce qui se passe à l'échelle nationale?

« Nos appels, nos actions »

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est une organisation autochtone nationale, qui donne une voix politique aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones au Canada. Le **Plan d'action de l'Association des femmes autochtones du Canada** a été publié le 3 juin 2021. Ce plan précise la manière dont le groupe, avec les partenaires et les communautés, mettre en œuvre les 231 appels à la justice.

Le plan d'action national a présenté les 7 principes de changement suivants :

1. un accent sur l'égalité fondamentale, des droits de la personne et des droits des Autochtones;
2. une approche de décolonisation;
3. la participation des familles et des survivantes;
4. des solutions autodéterminées et des services dirigés par les Autochtones;
5. la reconnaissance des distinctions;
6. la sécurité culturelle;
7. une approche tenant compte des traumatismes.

« Les femmes autochtones au Canada aujourd'hui sont sept fois plus susceptibles que les femmes non autochtones d'être victimes de meurtre et trois fois plus susceptibles de faire l'objet de violence et d'agressions physiques ou sexuelles. » (Plan d'action national de l'AFAC, 2021)

Qu'est-ce qui se passe à l'échelle provinciale?

Un examen de la situation du logement locatif

Un **examen de la situation du logement locatif** a été réalisé pour déterminer s'il y avait des lacunes en matière d'accès adéquat à des logements locatifs sécuritaires, abordables et de qualité au Nouveau-Brunswick.



L'examen a révélé un écart entre les besoins de la population et ce qui est offert sur le marché du logement locatif; que les coûts de construction et d'entretien des unités augmentent; que les logements à faible coût sont inadéquats; l'inadaptation de notre marché du logement à l'égard de tous et chacun; les choix difficiles de nombreux Néo-Brunswickois pour pouvoir se loger; le sentiment des Néo-Brunswickois de manquer de protection; le manque d'intérêt pour la construction de logements abordables et les défis hors du commun rencontrés par les communautés rurales.

Voici certaines des améliorations proposées :

1. renforcer les services actuels pour aider les locataires, les propriétaires et les promoteurs à mieux s'orienter dans les services gouvernementaux;
2. augmenter l'offre de locations pour permettre aux gens de se loger et aider les propriétaires à maintenir des parcs immobiliers abordables de qualité;
3. examiner et réviser la **Loi sur la location de locaux d'habitation au Nouveau-Brunswick** afin de garantir une protection aux locataires et aux propriétaires;
4. augmenter le nombre de constructeurs afin de disposer de ressources humaines suffisantes dans le domaine de la construction.

Qu'est-ce qui se passe à l'échelle locale?

Équipe provinciale de lutte contre la violence entre partenaires intimes

Afin d'accroître la cohérence au sein de la province, la caporale Kelley McIntyre du Service de police régional de Kennebecasis et le gendarme Brandon Gaynor de la Force policière de Fredericton ont uni leurs efforts pour créer une équipe provinciale de lutte contre la violence entre partenaires intimes (VPI). L'équipe de lutte contre la VPI au Nouveau-Brunswick se compose de coordonnateurs et représentants de tous les services de police municipaux au Nouveau-Brunswick et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).



L'équipe a l'intention d'harmoniser les politiques, les procédures et les manières d'intervenir de la police en ce qui concerne la VPI et la violence sexuelle dans la province, tout en se concentrant sur des pratiques éclairées en matière de traumatismes et en obtenant de meilleurs résultats pour les personnes touchées. Les personnes faisant appel à la police ou lui signalant un fait devraient recevoir un service cohérent, empathique et éclairé en matière de traumatismes, et ce, peu importe l'organisation où elles se rendent.

L'équipe prévoit de se réunir chaque trimestre, chaque service assumant à tour de rôle l'organisation de cette rencontre. Les réunions s'articuleront autour de tables rondes sur les défis, les politiques, les pratiques exemplaires et les réussites. Chaque réunion sera également l'occasion de se perfectionner sur le plan professionnel. Les membres de l'équipe s'entraideront afin de progresser et d'améliorer leurs interventions collectives en matière de lutte contre la VPI et la violence sexuelle, pour le bien de leur communauté.

Le 9 juin 2021 se tenait la première réunion, virtuelle, de l'équipe de lutte contre la VPI au Nouveau-Brunswick. La réunion a permis d'identifier les défis organisationnels, communautaires et de ressources. La première réunion a permis de déterminer les domaines dans lesquels il faut concentrer les efforts d'amélioration et a mis en évidence la nécessité de changements systémiques dans les services de police et d'autres organisations.

Notice:

L'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick (APCNB) procède à son appel téléphonique annuel à la province. Les fonds recueillis permettront de publier une brochure d'information sur la sensibilisation à la violence familiale, d'éduquer le public et de promouvoir son rôle quand il s'agit de reconnaître et de signaler toute violence familiale potentielle. Les recettes de ce projet spécial iront à l'APCNB afin de soutenir la prévention de la criminalité communautaire et les programmes de sécurité.



Êtes-vous intéressé à vous joindre à la campagne pour mettre fin à la violence conjugale au Nouveau-Brunswick ?

Pour en savoir plus, cliquez ici.



Vous avez un projet?

Vous pouvez nous soumettre une initiative de prévention de la criminalité à
jsprevention.jsprevention@gnb.ca
